



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Violence liée au narcotrafic dans les outre-mer

Question au Gouvernement n° 1003

Texte de la question

VIOLENCE LIÉE AU NARCOTRAFIC DANS LES OUTRE-MER

Mme la présidente . La parole est à M. Max Mathiasin.

M. Max Mathiasin . Depuis le 1er janvier, quarante-sept personnes ont été tuées en Guadeloupe et à Saint-Martin, la plupart par arme à feu, en pleine rue. Cette violence est liée au narcotrafic en provenance d'Amérique du Sud et à une circulation des armes à feu qui progresse de manière exponentielle. Nos concitoyens oscillent entre la terreur et la résignation.

Votre prédécesseur, monsieur le ministre de l'intérieur, est venu en Guadeloupe au mois d'août pour constater par lui-même le niveau d'insécurité, l'ampleur du narcotrafic ainsi que les besoins en personnel et en matériel des forces de l'ordre et des douanes.

Où sont les moyens supplémentaires pour lutter contre le narcotrafic et le trafic d'armes ? Où sont les drones ? Où en sont le laboratoire d'analyses balistiques et le laboratoire mobile d'analyses ADN – actuellement, les résultats d'analyse ne sont disponibles qu'après trois mois en Guadeloupe ? Où sont, entre autres, les radars, les bateaux – vous savez que ceux dont nous disposons ne fonctionnent pas ?

Le 4 novembre, devant la commission d'enquête sur les dysfonctionnements de l'accès à la justice en outre-mer, le garde des sceaux annonçait à l'Assemblée nationale une augmentation du nombre de magistrats et le lancement de nouveaux projets immobiliers. Hier, le président de la République a organisé une réunion de crise à l'Élysée sur le narcotrafic. Mais, malheureusement, la lutte contre le trafic de stupéfiants et la criminalité organisée ne concerne pas seulement Marseille.

Au congrès des maires, devant les élus ultramarins, le président David Lisnard a tiré la sonnette d'alarme, signalant que les outre-mer vivaient avant les départements de l'Hexagone et de façon exacerbée les différentes crises françaises – particulièrement la montée de l'insécurité et du narcotrafic.

Mme la présidente. Il faut conclure, monsieur le député.

M. Max Mathiasin . Monsieur le ministre, qu'en est-il des moyens supplémentaires promis ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LIOT.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Laurent Nuñez, ministre de l'intérieur . Vous avez raison de souligner que la situation sécuritaire des Antilles est inquiétante, particulièrement en Guadeloupe. Elle constitue une priorité du gouvernement, donc du ministère de l'intérieur. Vous avez mentionné le nombre d'homicides, l'existence de trafic de stupéfiants, de traite des êtres humains ou d'immigration illégale. Ce sont autant de fléaux contre lesquels nous lutterons avec les

moyens supplémentaires que vous avez évoqués.

Je ne peux que vous confirmer les engagements que mon prédécesseur a pris lors de sa visite, au mois d'août. Parmi les 239 nouvelles brigades de gendarmerie prévues en France, trois le sont en Guadeloupe. Une première brigade, vous le savez, a été installée à Goyave. Une brigade nautique devrait voir le jour à Gourbeyre, sous réserve de l'adoption du projet de loi de finances ; il est bien dans notre intention de la créer courant 2026. Une autre brigade, mobile cette fois, sera construite à Capesterre-de-Marie-Galante. Toutes trois s'ajouteront aux brigades récemment créées.

Un groupe rassemblant la police nationale et la gendarmerie nationale a été créé pour lutter contre le trafic d'armes à feu. Une unité balistique doit également voir le jour : les analyses pourront être faites *in situ*, ce qui permettra de mieux caractériser les infractions et de mieux comprendre ces phénomènes. Je vous confirme que tous les moyens annoncés seront effectivement déployés et que la coopération à l'échelle de la région sera développée.

Je ne peux achever mon propos sans avoir une pensée pour les 1 749 policiers et gendarmes qui œuvrent avec beaucoup d'efficacité en Guadeloupe. Je rappelle qu'un deuxième escadron de gendarmerie mobile a été pérennisé. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe DR.*)

Données clés

Auteur : [M. Max Mathiasin](#)

Circonscription : Guadeloupe (3^e circonscription) - Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1003

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 novembre 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 20 novembre 2025